



MARZY

Bulletin Municipal
2020-2021



LA BOUTIQUE DU
MENUISIER

**Menuiserie
THEZARD**

**TOUTES VOS FENÊTRES
PORTES, PORTAILS
PVC / BOIS / ALU / MIXTE**



FENÊTRES
Portes fenêtres
Baies coulissantes



PORTES
Entrées • Intérieures



PORTES DE GARAGE
Basculantes
Enroulables
Sectionnelles



PORTAILS
Clôtures



VOLETS
Roulants
Battants
Persiennes



PROTECTIONS SOLAIRES
Brises soleil lames orientables
Stores bannes
Pergolas bioclimatiques



MOUSTIQUAIRES
Enroulables
Latérales

Nevers

Tél: 03 86 57 23 21

www.laboutiquedumenuisier.com

SOMMAIRE

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin. Merci à Serge POUVEL pour ses nombreuses photos réalisées entre autre pendant la période de confinement.

1. EDITO DU MAIRE p 04

2. TRAVAUX ET AMENAGEMENTS REALISES - PROJETS

- ▶ La place et le nouveau parking p 06
- ▶ Rénovation et embellissement : volets de la bibliothèque, de l'ancienne école, de la mairie p 08
- ▶ Travaux de voirie programme 2020 p 10
- ▶ Travaux de voirie programme 2021 p 12
- ▶ Le terrain multisports p 13
- ▶ Un nouveau restaurant scolaire p 14
- ▶ La restauration intérieure de l'église p 14
- ▶ Le centre culturel p 15
- ▶ Les puits p 16
- ▶ Le verger p 16
- ▶ Le cimetière p 17

3. SOCIAL – CIVISME – VIE COMMUNALE

- ▶ Dépôts sauvages – incivilités - Citoyenneté - environnement p 18
- ▶ Le marché du vendredi p 19
- ▶ Le don du sang p 19
- ▶ Les Z'accros p 20
- ▶ Exposition au Musée p 20
- ▶ Les élections municipales 2020 p 21
- ▶ Les élections départementales et régionales 2021 p 23
- ▶ Le Tour de France p 24
- ▶ La résidence des Jardins de Busserolles p 24
- ▶ Le CCAS p 25

- ▶ Etats civils 2020 p 26
- ▶ La commémoration du 8 mai 2021 p 26
- ▶ A FLEUR p 26
- ▶ Urbanisme p 27
- ▶ Le départ à la retraite de Françoise GIRARD p 27
- ▶ Les 100 ans de M. Millot p 27

4. SCOLAIRE – PERI SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

- ▶ Les travaux de sanitaires salle du RAM – subventionnés par la CAF p 28
- ▶ Ouverture sur 5 jours de la halte- garderie p 28
- ▶ Le restaurant scolaire et les mesures sanitaires p 29
- ▶ L'aire de jeux p 29
- ▶ La caravane du sport p 30
- ▶ Le centre de loisirs de Fourchambault p 30
- ▶ Les effectifs de cette rentrée p 31

5. ASSOCIATIONS

- ▶ Club Marzy Cycliste p 34
- ▶ La sabotée marzyate p 35
- ▶ Amy dez'arts p 36
- ▶ Le racing pétanque club p 36
- ▶ Macadam p 37
- ▶ LE PASS SPORT p 37

6. INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ La Marine nationale p 38
- ▶ La gendarmerie p 38
- ▶ Moustique Tigre p 39
- ▶ Les sorties Instant Nature p 39

BULLETIN DE LA VILLE DE MARZY

Directeur de la publication : Louis François MARTIN - Photos : Mairie
Réalisation et impression : Inore Groupe Impression, Varennes-Vauzelles
Régie publicitaire : Mairie - Dépôt légal : Août 2021.



Si quelqu'un avait osé prédire, avant mars 2020, ce que nous venons de vivre, nous l'aurions pris pour un fou.

Et pourtant, le monde entier subit cette catastrophe et tente de la surmonter.

Les séquelles de cette crise sanitaire qui ne manquera pas de générer d'autres crises, seront fatalement de tous ordres et durables. Que dire de la gestion et de la communication qui ont suivi ...!

Au niveau communal, les diverses consignes, protocoles, gestes barrières et autres contraintes imposées ont été bien respectées. Il faut reconnaître que le confinement a été plus facile à supporter dans nos maisons individuelles qu'en appartement.

Un peu perturbées par la pandémie, des dernières élections municipales sont déjà oubliées.

Vous avez été une nouvelle fois très nombreux à faire confiance à l'équipe que je vous ai présentée ; je vous remercie de m'avoir renouvelé pour la sixième fois consécutive, votre confiance.

Quatre élus de la liste concurrente font partie du Conseil Municipal.

Grâce à cette « continuité », la nouvelle municipalité a été très vite opérationnelle malgré les confinements successifs et c'est ainsi qu'un premier programme de travaux de voirie a pu être réalisé dès 2020 (au moment où les carnets de commandes des entreprises de travaux publics étaient peu remplis).

Ce programme à peine terminé, un autre était élaboré pour le début 2021. Il s'agit des travaux qui viennent de s'achever.

Et déjà un 3ème programme est défini – la consultation est lancée – les travaux seront réalisés avant la fin de cette année.

- ▶ Réalisation d'un mini giratoire au carrefour de la rue de la Cayuelle avec la rue de la Fontaine
- ▶ Trottoir rue de la Fontaine (côté habitations)
- ▶ Chicanes route de Marcé
- ▶ Chicanes avenue du Chasnay
- ▶ Pluvial permettant la collecte des eaux de la Vigne Sacrée, route de Tazières.

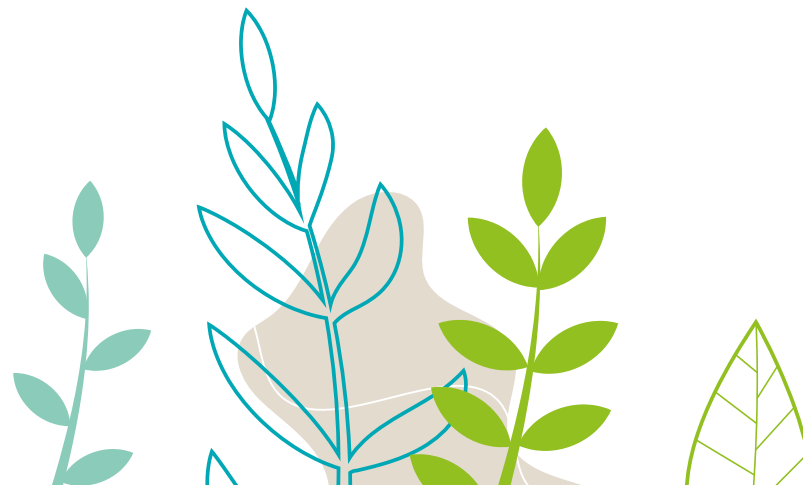
Tous ces travaux de voirie et autres aménagements sont destinés à améliorer la sécurité de tous les usagers de nos routes et trottoirs, ils embellissent ainsi notre espace public.

Mais sécuriser la circulation routière n'est pas le seul objectif de la municipalité.

L'élaboration de deux grands projets du nouveau mandat, le nouveau restaurant scolaire et le centre à dominante culturelle a bien avancé malgré les mesures sanitaires qui ont parfois alourdi les procédures administratives.

Grâce au travail des groupes d'élus en charge de ces dossiers, avec l'assistance du cabinet d'Etudes « ACTE PLUS », après appel d'offres, les architectes maîtres d'œuvre viennent d'être désignés. Sauf complications imprévues, la réalisation de ces projets que nous voulons innovants en matière de transition énergétique, pourrait débuter dès la fin de cette année....

S'agissant de Nevers Agglo, un constat s'impose : pour être Vice-Président de cet établissement dit de « coopération intercommunale » il ne faut surtout pas exprimer la moindre divergence de point de vue avec le Maire de Nevers... Ainsi va Nevers Agglo !...



3 GRANDS PROJETS VONT DÉBUTER CETTE ANNÉE :

- ▶ la restauration intérieure de l'église
- ▶ le nouveau restaurant scolaire
- ▶ le centre culturel

Forte de son expérience et de la volonté unanime de ses élus, la municipalité renouvelée en 2020 n'a pas perdu de temps malgré les perturbations de la crise sanitaire.

Les trois projets dont le descriptif suit devraient encore renforcer la qualité de vie des habitants et l'attrait de MARZY tout en participant à la relance de l'économie.



▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

LA PLACE ET LE NOUVEAU PARKING (2019-2020)

Rénover durablement la place du bourg de Marzy

- ▶ Sans bouleverser les us et coutumes de la population en matière de circulation et de stationnement
- ▶ En rendant accessibles les immeubles environnants (commerces, mairie, église, musée ...)
- ▶ En remplaçant par de jeunes plantations les vieux arbres devenus dangereux
- ▶ En modernisant les équipements urbains

était l'objectif de la municipalité.

Atteindre cet objectif en s'adaptant à l'existant et en satisfaisant les multiples contraintes dont les normes actuelles n'a pas été simple : contraintes topographiques, contraintes architecturales (périmètre protégé de l'église), normes de sécurité, d'accessibilité, contraintes



Le nouveau parking...

de chantier, accès aux bâtiments riverains et autres contingences ...

Pour affiner ce projet, la municipalité a fait tout naturellement confiance à un homme qui a démontré son savoir-faire dans l'étude et la réalisation d'autres projets communaux, la gendarmerie, le giratoire de Marcé ... qui plus est, de la fenêtre de son bureau situé sur la place, le maître d'œuvre, M. Godard du cabinet Acte Plus, allait pouvoir suivre le bon déroulement du chantier.

Bien sûr en préalable à l'élaboration du projet définitif, la concertation a eu lieu : la commission des travaux, parfois élargie, s'est réunie à plusieurs reprises, associant à sa réflexion les riverains de la place (commerces notamment), des utilisateurs de l'espace (comité des fêtes, anciens combattants) et les gestionnaires de réseaux.

Les prescriptions architecturales de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), ont été parfois assez difficiles à satisfaire et à concilier avec les autres contraintes. A notre regret, il a été impossible de traiter (alors que le chantier l'aurait permis) le parvis de l'église ; ce dernier relevant de l'opération de restauration de l'église confiée à un autre maître d'œuvre.

Peu de temps avant la programmation des travaux, il est apparu qu'au vu de leur vétusté, il serait judicieux d'échanger les canalisations d'eau potable desservant les immeubles de la place. Cette rénovation du réseau bien qu'imprévue a été assumée dans l'urgence fin août par Nevers agglomération, en charge de la compétence.

Dès les premiers jours de septembre 2019, le chantier pouvait débuter par l'abattage des vieux arbres et les impressionnants travaux de terrassement, nécessaires au décapage de la terre végétale. C'est là que 2 anciens puits ont été découverts.



Plantation de nouveaux arbres...

L'accès à la place, aux commerces, à la Mairie, à l'église, fut alors condamné durant plusieurs semaines, empêchant toute circulation et tout stationnement. On ne peut que remercier encore la compréhension des commerçants et remarquer la fidélité de leurs clients.

Ce fut alors le temps de la remise en ordre ou de l'extension des réseaux de desserte (bornes électriques, éclairage public, réseaux d'arrosage), de réseau pluvial, de l'implantation des espaces, des prises au niveau des réservations ...

Et puis les premières lignes de pavés sont apparues, les premiers bétons désactivés ont été coulés, la voie de desserte reconstruite, les dalles calcaires posées et la restauration a pris un sens.

Mais l'hiver était là et l'avancement du chantier était chaque jour suspendu au risque de gel ou d'intempéries.

Heureusement, la météo nous a épargnés et le planning prévu a pu être respecté.

Quel soulagement d'avoir pu rouvrir les espaces à la circulation en temps voulu et de constater que notre pragmatisme et nos choix ont permis cette réalisation satisfaisante à bien des égards.

Le stationnement libre des véhicules, sans marquage au sol, si ce n'est l'alignement suggéré par les caniveaux pavés, les places handicapé, les places « arrêt minute », l'accessibilité de tous les bâtiments environnants, recevant du public, la présence d'arbres et d'ombre pour l'été, les bancs et mobiliers urbains, les bornes électriques escamotables, les poteaux amovibles délimitant les surfaces dallées, le nouvel éclairage public, la fontaine et les puits réalisés par un enfant de Marzy, tailleur de pierre, meilleur ouvrier de France, la vigne plantée par l'association de la St Vincent devant le musée, la possibilité maintenue d'organiser la fête du Bourg et d'autres manifestations traditionnelles, la mise en valeur du monument aux morts, autant de détails que nous avons voulu préserver.

La place fonctionne, la place vit, en espace de liberté...

Ne faut-il pas aussi parler du nouveau parking dont les travaux de finition ont été d'abord quelques peu retardés par la reconstruction (voulue par l'ABF) de certains tronçons du mur longeant la route de Busserolles puis stoppés par la pandémie.

Ce parking paysager offre une trentaine de places de stationnement réalisées en « evergreen » c'est-à-dire en surfaces végétalisées perméables. Une noue engazonnée longeant le mur dont nous venons de parler permettra l'infiltration des eaux de surface de la voie de desserte.

De nouveaux arbres ou arbustes ont été replantés à côté des spécimens qui ont pu être préservés. Là aussi, éclairage public, bancs et mobiliers urbains ont été installés.

A partir de cet endroit ou par les échancrures du mur, une nouvelle vue de l'église et du clocher s'offre aux visiteurs.

Complètement désenclavée, totalement accessible, la vieille bâtisse près du carrefour est en attente de réaffectation.



La place rénovée....

Année	Désignation	Montant HT	Montant TTC	Subvention
2019/2020	Aménagement centre bourg et parking	654 305.29	780 355.96	DCE : 12 000.00 Fds de concours : 36 390.00 DETR : 253 598.00
2020	Mur parking	32 489.00	38 986.80	DETR : 9 598.00
2020	Création 2 puits	6 571.25	7 885.50	
2020	Création mini stadium	42 318.00	50 781.60	DETR : 16 917.12
2021	Tx plomberie fontaine	3 280.32	3 936.38	
2021	Fontaine	9 370.45	11 244.54	
2019/2020	Travaux de voiries programme 2019/2020	429 389.66	515 267.59	DCE : 12 000.00
2021	Travaux de voiries programme 2021	559 449.53	671 339.43	DCE
2021	Travaux giratoire rue de la Cayuelle, rue de la Fontaine, Vigne Sacrée, route de Marcé	145 855.35	175 026.42	

TRAVAUX BATIMENTS

Année	Désignation	Montant HT	Montant TTC	Subvention
2020	Réfection sols classes EP	8 974.44	10 769.33	
2020	Réfection vestiaires foot	12 648.62	15 178.34	
2021	Réfection sols classes EP	6 456.00	7 747.20	
2021	WC cour d'école	1 078.89	1 294.67	
2021	WC RAM	16 521.63	19 825.95	CAF : 12 600.00
2021	Rénovation locaux bibliothèque (intérieur)	11 354.10	13 624.92	
2021	Tx menuiserie volets bois bât.cx	34 485.18	41 382.22	
2021	Construction Centre Culturel			DETR, plan de relance
2021	Construction Restaurant Scolaire			DETR, plan de relance
2021	Restauration Eglise			
2021	Halte garderie			

Autres travaux commandés :

Réfection menuiseries et peintures Maison Leblanc, Musée, HG, Bibliothèque et ancienne école : devis PESCALLINI : 19 815.25 €

Rénovation intérieure Halte garderie : devis Perrier Patrice 12 510 €



▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

RÉNOVATION ET EMBELLISSEMENT DES BÂTIMENTS PROCHES DE LA PLACE

En complément des travaux d'aménagement de la place du Centre Bourg et du nouveau parking, d'autres travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine communal ont été réalisés. Les volets de plusieurs bâtiments, mairie, musée, bibliothèque, ancienne école... et d'autres menuiseries ont été remplacés à l'identique.



L'ancienne école



La mairie



Bibliothèque



Maison Leblanc

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La trop longue période de fermeture ou d'activité très réduite de notre bibliothèque a été mise à profit pour donner un réel coup de jeune aux locaux.

C'est à l'entreprise Perrier de Marzy que les travaux de peintures intérieures ont été confiés par la municipalité.

Auparavant il a fallu déplacer les ouvrages, puis les trier, puis tout remettre en place et pour ce faire, nos dames bénévoles se sont investies sans compter.

Et si l'endroit est redevenu lumineux et accueillant, c'est aussi grâce au choix des couleurs murales qu'elles ont choisies...

Un grand merci à Mesdames Paulette Gazza, Danièle Girard, Michèle Perrin et Mireille Reboux, nos fidèles bibliothécaires qui attendent de nouveaux lecteurs !

En complément des travaux de peinture réalisés à l'intérieur, le vieux parquet du local réservé aux adultes sera remplacé par un nouveau revêtement de sol.

Contact de la bibliothèque : 09 64 11 69 23

Horaires d'ouverture : vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h



GLOBALE PROTECTION *Votre sécurité, notre priorité.*

Alarme - Vidéosurveillance
Télesurveillance - Maintenance

Demandez votre étude sécurité gratuite !!!

03.86.90.93.30
contact.gp@globale-protection.fr
20 rue des Couteriaux - 58180 Marzy

▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

TRAVAUX DE VOIRIE

La Municipalité de Marzy a toujours consacré d'importants financements à l'entretien et à la sécurisation de son réseau routier.

A ces impératifs, sont venues s'ajouter d'autres contraintes qui doivent être prises en considération : l'accessibilité des trottoirs, l'interdiction de l'usage des désherbants, la collecte des eaux pluviales, l'embellissement...

Aucune solution ne permet de satisfaire tous ces critères... Mais c'est au vu de tous ces paramètres que les aménagements sont réalisés.

PROGRAMME 2020

Voiries concernées :

- ▶ Chemin de Fontenille : bande de roulement et bas-côtés
- ▶ Chemin du Vernay : bande de roulement
- ▶ Route du Panorama : bande de roulement du chemin du Vernay au panorama
- ▶ Impasse Mathieu : voie, trottoirs, placette, cheminement entre l'impasse et la rue Alfred Saglio, cheminement entre l'impasse et l'avenue du Chasnay
- ▶ Rue carreau - au droit de l'école des boutons d'or
- ▶ Rue du crot - route et cheminement en enrobé, noue
- ▶ Rue des jardins : trottoirs
- ▶ Rue de la Chaume des Drus : voie et trottoirs

- ▶ Chemin du Monceau : trottoirs
 - ▶ Route de Tazières : trottoirs
 - ▶ Rue du haut de Corcelles : voie - sens unique
 - ▶ Route de corcelles : trottoirs
- Coût de ce programme : environ 550000 €**



Route de corcelles

PROGRAMME 2021 (PREMIÈRE TRANCHE DÉJÀ RÉALISÉE)

La consultation lancée en période hivernale et dans le contexte de crise actuel a permis d'obtenir des offres avantageuses pour la collectivité.

Des travaux de cette importance étaient naturellement attendus par les entreprises en cette période de crise sanitaire et de début de mandat municipal. L'entreprise EUROVIA, la mieux disante a donc engagé les travaux sans tarder, tout était achevé

fin juin. Après le traitement de nombreux trottoirs en 2020, c'est à nouveau d'importantes surfaces piétonnes qui, après décapage, ont été revêtues d'enrobé ou de béton désactivé : route de Corcelles, rue des Pâtureaux, rue de la Simonnerie, route de Tazières...

Rue de la Simonnerie, le long du stade de foot, le bas-côté est constitué d'un mélange terre/pierre stabilisé permettant l'engazonnement donc l'infiltration des eaux et supportant le stationnement des véhicules.

Dans la mesure du possible, l'imperméabilisation de certains espaces doit être évitée et des solutions alternatives comme celle-ci ou l'aménagement de noues (rue du crot) peuvent être utilisées.

La bande de roulement du chemin des Pâtureaux avait supporté un important trafic qui l'avait endommagée durant les travaux de la place. Un tapis d'enrobé neuf a consolidé ce chemin qui doit rester un itinéraire peu emprunté et seulement à vitesse très réduite.



rue du crot

Le parking du cimetière, lui aussi dégradé par la circulation et les racines rampantes des arbres, a été recouvert d'enrobé.

Le point fort du programme était l'aménagement de la route de ST BAUDIERE entre le musée et la sortie du village.



La place du cimetière rénovée





Route de Saint-Baudière

Cet aménagement a fait suite à l'enfouissement de tous les réseaux aériens et à l'installation d'un nouvel éclairage public. Des modifications importantes de l'emprise de la voie et divers nivellements des trottoirs ont sécurisé et embelli

cette entrée du bourg sans pour autant empêcher l'organisation des courses cyclistes. Le problème des eaux pluviales qui stagnaient au point bas est solutionné.

Enfin, la traversée du Hameau des Gouards a été aussi aménagée : une meilleure délimitation des espaces a sécurisé la traversée de ce hameau tout en permettant le passage des engins agricoles.

Le caractère rural de ce hameau doit être préservé et embelli. Les travaux d'aménagement n'ont débuté qu'après l'enfouissement des réseaux. Cette opération, portée par le SIEEEN, avait pris un peu de retard.

S'agissant de sécurité, une solution permettant d'obliger les véhicules à

ralentir en entrant dans Marzy par la route de TAZIERES à l'approche du Carrefour avec la rue de la Simonnerie et en quittant Marzy par la rue des Charrons est recherchée. La solution initialement prévue a été abandonnée au vu du résultat de la simulation réalisée.

Le dispositif finalement adopté est constitué d'un stop et de deux chicanes situées de part et d'autre.

Le réseau routier communal est de plus en plus fréquenté non seulement par la population de MARZY mais aussi par de nombreux usagers venant du Pont de Loire et se dirigeant vers les quartiers du sud-ouest de Nevers.



Nouveau totem



Les Gouards



**PROCHAIN
RECENSEMENT
DE LA POPULATION
DU 20 JANVIER 2022
AU 19 FEVRIER 2022**



▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

TRAVAUX DE VOIRIE

PROGRAMME 2021 (DEUXIÈME TRANCHE À RÉALISER)

D'autres projets d'aménagements routiers sécuritaires en perspective à court terme

LE NOUVEAU GIRATOIRE

De plus en plus de véhicules venant du Cher ou de Fourchambault transitent par nos routes communales pour aller du giratoire du camping vers les quartiers ouest (pré Poitiers, hôpital) de Nevers en évitant la route départementale 40 et ses radars.

Cette circulation n'est pas sans poser de problèmes pour

les habitations riveraines de ce parcours, en particulier au carrefour de la rue de la Fontaine avec la rue de la Cayuelle et dans la traversée de Marcé.

D'où l'intention de la municipalité d'aménager un mini-giratoire ci-dessous projeté et d'installer des chicanes.

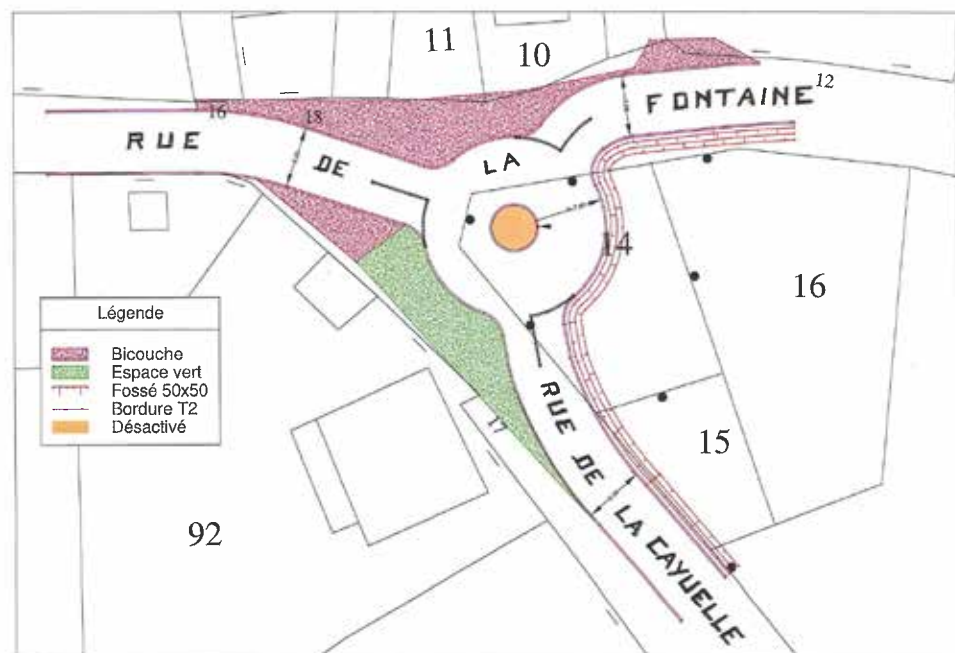
La construction de ce mini giratoire franchissable devient envisageable depuis l'acquisition par la commune de la parcelle numéro 14 appartenant préalablement à Monsieur et Madame FAIVRE.

Route de Marcé, puisque le ralentisseur situé au beau milieu du hameau ne suffit pas, une ou 2 chicanes seront rajoutées.

De même, avenue du Chasnay, où la vitesse reste excessive malgré le dispositif déjà installé.

Ces nouveaux dispositifs ajoutés à ceux déjà réalisés les années précédentes devraient réussir à contenir la vitesse des véhicules et freiner les comportements peu responsables de certains jeunes ou moins jeunes ... !

Dans cette deuxième tranche de travaux à réaliser cet automne est prévue la construction de caniveaux recueillant les eaux pluviales descendant du lotissement de la Vigne Sacrée.



LA FONTAINE

La fontaine, dessinée et réalisée par un marzyat, tailleur de pierres, meilleur ouvrier de France « GUY MARTIN » a été implantée début juin place de la mairie, ce « monument » vient embellir la nouvelle place.



▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

LE TERRAIN MULTISPORTS

La municipalité constate avec plaisir que le terrain multisports aménagé près de l'école élémentaire connaît un beau succès : de nombreux enfants ou jeunes viennent s'y détendre.

Malheureusement cet espace est aussi fréquenté par des perturbateurs, jeunes motards, qui prennent la piste environnante pour un anneau de vitesse ou d'acrobatie.

Cet exercice est dangereux et totalement inacceptable. Un panneau notifiant l'interdiction d'accès aux deux roues motorisées a été apposé et la surveillance du site sera renforcée.

Même si l'emplacement de ce terrain a été minutieusement choisi, ni trop près d'habitations afin d'éviter les nuisances sur le voisinage ni trop isolé

afin d'être sous « surveillance », quelques problèmes subsistent du fait de certains comportements qui seront, si nécessaire, sanctionnés :

- ▶ La propreté du site et l'abandon de déchets
- ▶ Certaines nuisances sonores, cris, musique perturbant la tranquillité des voisins les plus proches à des heures de repos.

Là comme ailleurs, il s'agit d'éducation, de citoyenneté et de savoir-vivre !

La conception et la robustesse de cet équipement devraient malgré tout le préserver d'éventuelles dégradations.

La plateforme du multisports réalisée par l'entreprise EUROVIA a coûté 40 000 €.



Le multisports construit par la Société CASALSPORT a coûté 50 000 €.

Une subvention de 12 000 € nous a été attribuée par le département au titre de la DCE (Dotation Cantonale d'Équipement) ;

une haie bacagère a été rajoutée entre le multisport et les propriétés les plus proches afin de préserver la quiétude de leurs occupants.

entreprise bourgeot
électricité générale

Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles
QUALIFELEC E3-3

Membre du réseau Bourgogne Entreprise Accueil

33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

SAS DIAS DE SOUSA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

51 rue des Carrières
58180 MARZY

M. DIAS DE SOUSA Antonio
Gérant

Téléphone : 03 86 60 87 85
Télécopie : 03 86 58 88 12
Portable : 06 07 19 05 93
Messagerie : diasdesousa@aliceadsl.fr

▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Malgré un agrandissement (en 2000) et quelques aménagements, les locaux actuels affectés à la restauration scolaire, restent éloignés de l'école et mal adaptés à leur fonction soumise à de nombreuses exigences :

C'est au vu de ce constat et des multiples contraintes imposées à ce type d'équipement (accentuées encore par la crise que nous traversons) que la municipalité a fait le choix de construire un nouveau restaurant scolaire.

Afin d'éviter les déplacements d'enfants, le nouvel équipement sera accolé à l'école élémentaire des boutons d'or.

Naturellement, la nouvelle structure

sera en conformité avec les multiples paramètres réglementaires actuels :

- ▶ sécurité incendie
- ▶ normes sanitaires d'accessibilité, énergétiques, écologiques, acoustiques en vigueur...

L'agencement des locaux tiendra compte de tous ces paramètres ainsi que des recommandations du Ministère de l'Education Nationale.

Les locaux et équipements seront dimensionnés pour permettre la fourniture de 160 repas journaliers sur 2 services.

La surface construite sera d'environ 375 m². Son coût estimatif est de 1 000 000

d'euros. La définition du projet a été élaborée par un comité consultatif assisté par le bureau d'études ACTE PLUS.

Suite à un appel d'offres, le maître d'œuvre retenu sera Quatro Architecture de

Vierzon. La construction des locaux devrait débuter à la fin de cette année ; sa mise en service interviendrait à la rentrée scolaire 2022.

Membres du comité consultatif : Louis-François Martin - Franck Barthélémy - Christophe Berard - Stéphanie Boudroua - Julie crochet - Hélène Martin - Jacqueline sol



1 - école "les Boutons d'or"	2005
2 - parking	2005
3 - bassin d'orage	2005
4 - terrain multi sport	2020
5 - verger	2020
6 - haie bocagère	2021
7 - aire de jeux petits enfants	2019
8 - futur restaurant scolaire	2021 / 2022
9 - noue d'infiltration engazonnée	2020

LA RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE

Annoncée depuis 2019, la restauration intérieure de notre église devrait enfin débuter dès la fin de cette année.

Le monument étant classé, la réalisation de ce projet, élaboré suite à diagnostic par le cabinet CAIRN de Lyon, approuvé par la Direction des Affaires Culturelles

de Bourgogne Franche-Comté, devrait s'échelonner sur 2 ou 3 ans, au fur et à mesure de l'obtention des subventions accordées par l'État.

Une première tranche de travaux devrait débuter à l'issue de la consultation des entreprises qui est en cours.

D'un coût évalué à 260 000 €, les premières interventions seront consacrées à l'achèvement extérieur du pourtour de

l'église et à la réalisation du parvis qui n'a pu être faite à l'occasion de la rénovation de la place.

Quelques réparations de toiture sont aussi prévues. Viendront ensuite la réfection de la voûte de la nef et celle des murs...



▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

UN CENTRE À DOMINANTE CULTURELLE



La réhabilitation et l'extension de la vieille bâtisse située près du musée vont permettre la mise à disposition de futurs utilisateurs (publics ou privés) d'un équipement parfaitement adapté à la tenue de réunions (jusqu'à 100 personnes) ou à l'organisation d'expositions.

Le rez de chaussée actuel du bâtiment ancien serait l'espace d'accueil donnant accès à une extension, nouvelle salle d'une centaine de m².

Une aile du vieux bâtiment peu visible auparavant car enveloppée de lierre, sera aussi réhabilitée et utilisable en galerie d'exposition.

Naturellement cet aménagement sera en conformité avec toutes les normes existantes et dans l'esprit de la transition énergétique et écologique.

Les surfaces à construire ou à réhabiliter seront d'environ 275 m². Le coût estimatif de l'opération serait d'environ 1 000 000 €.

Suite à appel d'offres, c'est le cabinet d'architecte « CARRE D'ARCHE » qui sera le maître d'œuvre de l'opération. Cet architecte a déjà réalisé notre brigade de gendarmerie.



Le comité consultatif lors d'une réunion sur l'avancement du projet

sera certainement l'un des principaux utilisateurs de ces locaux.....

Membres du comité consultatif : MARTIN Louis-François – GALLOIS Marie Paule – GIBRAIS Bernard – MARIE Frédéric – MOURTIAU Stéphanie – POUVEL Serge – LAVABRE Michel – SCHERER Patrick

Le mardi 3 août, Monsieur Olivier Audebert, l'architecte, a présenté au Comité Consultatif au grand complet, en présence de Mme Gaudry, Mr Godard (Acte plus) et de Mr Vitali (SIEEEN), une esquisse du projet.

COURS les BARRES
Xavier LEGER
Constance LEGER
EQUITATION

Tél: 02 48 76 09 94
www.courslesbarres-equitation.com

Comme pour le restaurant scolaire, ce projet a été défini par un comité consultatif assisté par le bureau d'études ACTE PLUS.

La nouvelle structure sera dotée d'équipements performants, numériques, audio-visuels.....

L'association des Amis du Musée

▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

TOUS CES PUIITS !

A l'occasion des travaux de réfection de la place et de création du nouveau parking, 2 puits ont été retrouvés et restaurés.

Leur construction a été confiée à celui qui a conçu et réalisé notre fontaine, Guy Martin, enfant de Marzy, meilleur ouvrier de France, célèbre tailleur de pierres, installé à Garchizy.

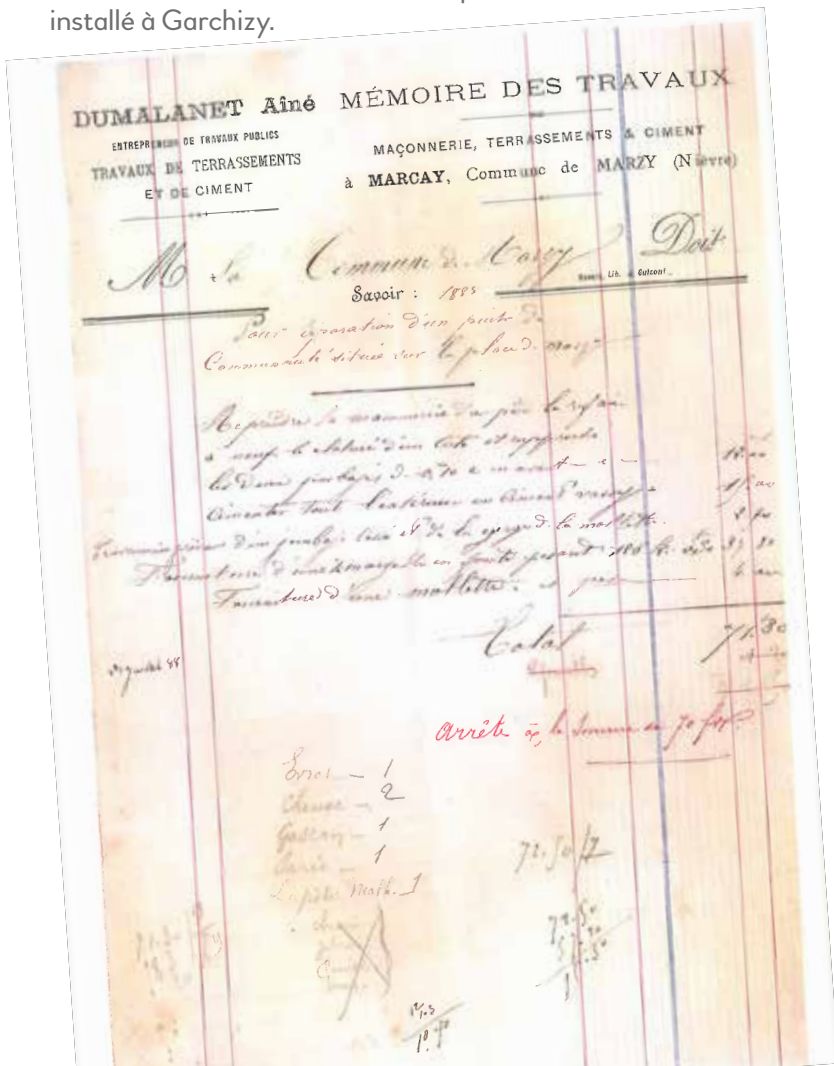
C'est donc maintenant 4 puits qui agrémentent l'espace public autour de la mairie et de l'église, sans compter celui qui sera mis en valeur à l'intérieur du futur centre culturel en projet....



Le puits vers le bar de l'Odysée



Le puits vers le musée



Archives : copie de la facture de la réparation en 1889 du puits situé vers le café de l'Odysée et de la souscription faite à l'époque pour financer cette dépense.



UN VERGER VERS L'ÉCOLE

Suite à un don du Conseil départemental de la Nièvre, dans le cadre d'une opération visant à planter 1000 arbres dans toute la Nièvre, 20 arbres fruitiers ont été plantés par l'équipe des services techniques de Marzy, près de l'école élémentaire des Boutons d'Or et du multisports.

A Marzy, comme un peu partout, les arbres fruitiers étaient beaucoup plus nombreux dans le passé : leur renouvellement a tardé.

Merci au Conseil Départemental pour cette initiative !

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS

LE CIMETIÈRE

Comme évoqué dans notre dernier bulletin municipal, la municipalité a souhaité créer une zone de tri sélectif au sein de son cimetière.

Elle est désormais achevée. Une zone principale pour recevoir les déchets verts et deux conteneurs pour récupérer d'un côté, les emballages plastiques, fleurs artificielles ...et de l'autre, pots en terre, marbre....

Un affichage récent a été mis en place pour mieux identifier chacune de ces zones.

Nous encourageons et remercions l'ensemble des usagers à bien respecter ces consignes.

Ensemble, agissons pour un meilleur environnement.

Rappel des prix des concessions et columbarium :

Concessions :

DUREE	TARIFS
15 ans	50.00€
30 ans	100.00 €
50 ans	200.00 €

Columbarium :

DUREE	TARIFS
15 ANS	390.00 €
30 ANS	610.00€



Extension du columbarium



Entreprise PERRIER Patrice

- Plaques de plâtre, Isolation
- Peinture, Papiers Peints
- Revêtements de sols
- Façades

3, Impasse Bellevue - 58180 MARZY

06-25-76-78-41



LA VIE EN CLAIRE SERVICES

Les services qui vous simplifient la vie !

Votre quotidien est notre priorité. La Vie en Claire est une société de services aux particuliers agréée qui propose :

Une aide à la mobilité, une aide matérielle, une aide administrative, une aide sociale et relationnelle

lavienclaire@laposte.net
www.lavienclaire.fr - 06 50 07 39 56



*Vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

CITOYENNETÉ, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Au vu de la multitude d'actions d'éducation et de communication visant à sensibiliser les citoyens de tous âges, au vu des investissements considérables faits par les collectivités pour faciliter la collecte, le recyclage et l'élimination des déchets, on ne devrait plus trouver de déchets sur le domaine public.

En fait, on en trouve encore, « jetés » le long des routes et sur les bords de Loire. Des masques covid sont aussi abandonnés un peu partout.

Face à ce constat, faut-il pour autant se décourager ? Non

À côté de ceux qui méprisent notre environnement, on rencontre des gens responsables qui collectent les déchets des autres lors de leurs randonnées et on peut espérer que dans l'avenir, nos enfants et nos jeunes soient plus respectueux de l'environnement !

Quant aux auteurs de décharges sauvages, ils doivent être fermement sanctionnés mais leur identification n'est pas toujours aisée.

La tranquillité des bords de Loire et leur état sauvage semblent aussi favoriser le déversement des déchets végétaux : de l'herbe de tonte mais aussi des tailles et branchages : ces déversements sur le domaine public de l'État sont interdits !

INCIVILITÉS...

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est chargé de veiller au respect de certaines interdictions préservant la santé et la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

À Marzy, les principales incivilités signalées à la gendarmerie ou au maire sont des troubles du voisinage liés :

- aux odeurs ou à la fumée de feu
- aux bruits des outils de bricolage ou de jardinage
- aux aboiements de chiens

Concernant les travaux de jardinage et de bricolage ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : (arrêté préfectoral)

- les jours ouvrables de 8h30 à midi et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à midi et de 14h à 18h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à midi



D'autres problèmes sont aussi fréquemment constatés :

- la divagation des chats et des chiens
- l'abandon de déchets dispersés sur les bords des routes et les décharges sauvages toujours aussi nombreuses



 **MORINI**
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

 Filiale du Groupe GCC

MAÇONNERIE – BÉTON ARMÉ – GÉNIE CIVIL – TERRASSEMENT –
TRAVAUX PUBLICS CANALISATIONS – VOIRIE – TRANSPORT –
LOCATION MATERIELS TP – PALPLANCHES – DÉMOLITION

Parc d'Activités Varennes-Vauzelles Garchizy - 4, route de La Petite Bussière - 58643 VARENNES
VAUZELLES Cedex Tél. : 03 86 58 83 05 - Fax : 03 86 58 90 97 - E-mail : morini@gcc.fr

ENTREPRENDRE ENSEMBLE 

► SOCIAL – CIVISME – VIE COMMUNALE

MINI MARCHÉ MAIS MAXI QUALITÉ

Y compris durant les périodes de confinement, les 3 commerçants qui font notre modeste marché du vendredi matin ont été présents. Nombreux sont les habitants de Marzy à venir régulièrement faire leurs courses et à apprécier la qualité des produits proposés. On notera également la formidable idée de Mr ET MME DUCROS, de la RENAISSANCE, d'avoir proposé, chaque vendredi, pendant les confinements, des repas à emporter.

Merci à ces fidèles commerçants.



LE DON DU SANG

Depuis le printemps 2020, 16 collectes de sang ont été organisées par l'Etablissement Français du Sang de Bourgogne Franche Comté dans nos locaux : ensemble polyvalent ou salle de sport de la route de St Baudière. Cette mise à disposition de salles en cette période de crise a été particulièrement appréciée par les organisateurs.

Article rédigé par le service communication de l'EFS

Le don de sang à Nevers a connu de grands changements depuis janvier 2020. La fermeture de la maison du don à l'hôpital a conduit l'EFS à augmenter l'offre de collecte en centre-ville et en périphérie. C'est dans ce contexte que la commune de Marzy a répondu présente pour devenir un lieu de don pérenne.

Grâce à la mobilisation des 655 personnes qui se sont présentées au cours des 16 collectes organisées depuis cette date, 581 poches de sang ont pu être récoltées.

Votre mobilisation sur ces collectes est essentielle pour sauver des vies. Qu'il s'agisse d'accidentés de la route, de personnes atteintes de cancer et que la chimiothérapie affaiblit, d'enfants porteurs de maladie génétique ... Tous vivent ou guérissent grâce à vos dons. Nous avons besoin de vous.

Chaque jour en Bourgogne Franche-Comté 600 dons sont nécessaires pour soigner les patients.

Pour sauver des vies les rdv ont été fixé au Jeudi 1er juillet de 8h à 12h, vendredi 30 juillet de 13h30 à 17h30, jeudi 02 septembre de 14h à 18h

Michel LAVABRE

mlavabre@wanadoo.fr -06 65 18 71 58

PROCHAIN DON DU SANG LE 09/11 ET 28/12 2021.



DON DU SANG DU 03/07/2021

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LES ZACCROS

Notre commune a accueilli la Compagnie Azimuts le mardi 6 juillet 2021 à 19h sur la place de la mairie dans le cadre des Balades dans l'Agglo, pour son spectacle « La Quiche en 5 actes ».

Le public nombreux a encore une fois répondu présent et s'est ravi du retour des Zaccros après l'annulation du festival en 2020 dû à la crise sanitaire.

Un grand merci aux artistes et à toute l'équipe de l'association Alarue de nous proposer chaque année des spectacles variés de qualité, accessibles au grand public et toujours gratuits !

BRAVO à tous et à l'année prochaine à MARZY !



EXPOSITION AU MUSEE

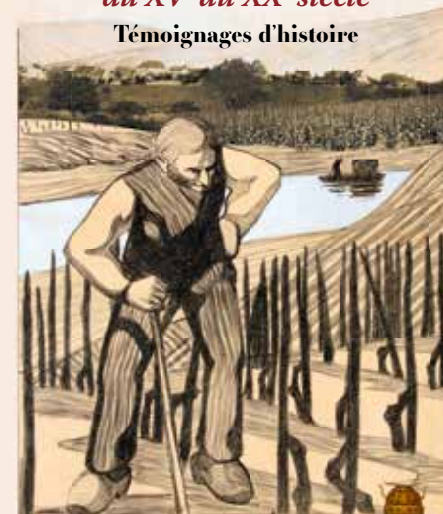
Une exposition historique viticole sur les vignobles disparus qui s'étendaient sans interruption sur la rive droite de la Loire, des « portes de Nevers jusqu'au plus près de La Charité », bien avant le XII^e siècle.

Les vigneron de Marzy sont mis à l'honneur du XV^e siècle au XVIII^e siècle grâce à des actes notariés privés possédés par le musée. Au XIX^e siècle, dans tous les villages très peuplés, leurs descendants sont associés à la viticulture populaire, dans le cadre de la micropropriété. Ce siècle laisse le souvenir d'une augmentation spectaculaire de la superficie de tous les vignobles (180 ha à Marzy) stoppée en 1888 par le le phylloxéra, « le terrible insecte » qui affole de 1890 à 1900, est vaincu en 1914 mais qui a éliminé 50% du vignoble marzyat. Le dernier quart du XX^e siècle marque la fin brutale des « vignobles de jadis dont nos aïeux étaient si fiers »

Musée municipal Gautron du Coudray

*Les vignobles des Vaux de Nevers
du XV^e au XX^e siècle*

Témoignages d'histoire



19 juin – 25 décembre 2021

NIÈVRE

Ouvert tous les jours
sauf mardi de 14 h 30 à 17 h 30
22, place de l'église
58180 Marzy

SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2020

RESULTAT : Nombre d'inscrits : 3 079 - Nombre de votants : 1 382 - Suffrages exprimés : 1 338 - Bulletins nuls : 22 - Nombre de voix M. MARTIN : 930 (69.6 %) - Nombre de voix M. BARBIER : 408 (30.49%)

LE CONSEIL MUNICIPAL

NOMS	PRENOMS	FONCTION
MARTIN	Louis-François	Maire
BARON	Amélie	Conseillère municipale
BARTHELEMY	Franck	Adjoint aux Travaux / Urbanisme
BERARD	Christophe	Conseiller municipal
BEZE	Stéphanie	Conseillère municipale
BOUDEROUA	Stéphanie	Adjointe aux Affaires scolaires / Cimetière
CHAULOT	Hervé	Adjoint au Sport / Associations
CROCHET	Julie	Conseillère municipale
CURT	Alain	Adjoint aux Travaux / Bâtiments
DOUNON	Catherine	Conseillère municipale
GALLOIS	Marie-Paule	Conseillère municipale
GIBRAIS	Bernard	Conseiller municipal
GRAS	Françoise	Conseillère municipale
HUTIN	Sandrine	Conseillère municipale
LAVABRE	Michel	Conseiller municipal
LEDYOT	Jacques	Conseiller municipal
LOPES-VEIRA	Manuel	Conseiller municipal
MARIE	Frédéric	Conseiller municipal
MARQUIS	Romain	Conseiller municipal
MARTIN	Hélène	Adjointe aux Affaires sociales
MOURTIAU	Stéphanie	Adjointe Communication/Evènementiel/ Petite Enfance
NICOLLE	Benjamin	Conseiller municipal
POUVEL	Serge	Conseiller municipal
SCHERER	Patrick	Conseiller municipal
SOL	Jacqueline	Conseillère municipale
TEILHARD	Jackie	Conseillère municipale
VRILLIAUX	Marie-Claude	Conseillère municipale



De gauche à droite
Hervé CHAULOT, Stéphanie BOUDEROUA, Franck BARTHELEMY, Hélène MARTIN,
Alain CURT, Louis-François MARTIN, Stéphanie MOURTIAU

Suite au départ de la commune pour convenances personnelles, Monsieur BARBIER, Mesdames Charlène CARPENTIER et Laurence FAGUET ont été respectivement remplacés par Monsieur Benjamin NICOLLE, Madame Sandrine HUTIN et Madame Catherine DOUNON.

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2020

LES COMMISSIONS ET LES COMITES CONSULTATIFS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L.F. MARTIN
Hervé CHAULOT
Alain CURT
Bernard GIBRAIS
Manuel LOPES VIEIRA
Frédéric MARIE

COMMISSION DES TRAVAUX

L.F. MARTIN
Franck BARTHELEMY
Stéphanie BOUDEROUA
Alain CURT
Hervé CHAULOT
Bernard GIBRAIS
Manuel LOPES VIEIRA
Jacques LEDYOT
Romain MARQUIS
Jackie TEILHARD

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

L.F. MARTIN
Hélène MARTIN
Amélie BARON
Stéphanie BEZE
Christophe BERARD
Jacqueline SOL
Julie CROCHET

COMMISSION DES ILLUMINATIONS

L.F. MARTIN
Stéphanie BOUDEROUA
Serge POUVEL
Patrick SCHERER
Stéphanie MOURTIAU
Jacqueline SOL
Marie-Claude VRILLIAUX

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

L.F. MARTIN
Franck BARTHELEMY
Christophe BERARD
Stéphanie BOUDEROUA
Hervé CHAULOT
Julie CROCHET
Hélène MARTIN
Jacqueline SOL

COMITÉ CONSULTATIF POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

L.F. MARTIN
Marie-Paule GALLOIS
Bernard GIBRAIS
Frédéric MARIE
Stéphanie MOURTIAU
Serge POUVEL
Michel LAVABRE
Patrick SCHERER

COMMISSION DES FINANCES

L.F. MARTIN
Franck BARTHELEMY
Manuel LOPES VIEIRA
Benjamin NICOLLE
Frédéric MARIE
Hélène MARTIN
Stéphanie MOURTIAU
Jackie TEILHARD

AUBERGE DE LA

Renaissance

MARZY

8 Place de l'Eglise - 58180 Marzy
Tél. : 03 86 57 04 46
larenaissance.marzy@gmail.com
larenaissancenevers.fr
facebook.com/laRenaissanceMarzy

ACTE PLUS

Maîtrise d'Oeuvre - Assistance à Maîtrise
d'ouvrage - Programmiste - Conseils

Guillaume GODARD - Gérant

10 place de l'Église - 58180 MARZY

Téléphone : 07 87 18 00 87

Email : acte.plus@orange.fr

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections départementales et régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021.

Leur organisation n'a pas été simple, du fait des dispositions spéciales qui ont dû être appliquées pour réduire le risque de propagation du virus.

De nombreuses contraintes se sont donc imposées à savoir :

- Equipements sanitaires
- Surface et agencement des bureaux de vote
- Limitation du nombre d'électeurs au sein des bureaux de vote et gestion des files d'attente
- Organisation du parcours des électeurs
- Gestes barrières
- Nettoyage des locaux

En plus de tout cela, une exigence et pas des moindres pour recruter des assesseurs qui devaient répondre à ce critère :

- avoir reçu au moins une injection ou être immunisé

Un grand MERCI à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de ces élections.

Pour remercier les volontaires qui ont su se rendre disponibles ces deux jours d'élections, la municipalité a organisé un moment de convivialité le mardi 13 juillet 2021 sous le préau de l'école élémentaire, en plein air, dans le respect des règles sanitaires.

MERCI ENCORE A VOUS !

TENUE DES BUREAUX DE VOTES - REMERCIEMENTS

Afin de remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des dernières élections, un moment convivial a été organisé le mardi 13 juillet 2021 sous le préau de l'école des Boutons d'Or.



► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LE TOUR DE FRANCE A MARZY : VENDREDI 2 JUILLET 2021

C'est en concertation et en collaboration avec Monsieur Christophe POLIGNY, Directeur de l'hypermarché CARREFOUR que nous avons organisé un espace d'accueil permettant d'assister au passage du Tour de France.

Rassemblés sur les pelouses dominant le giratoire et l'aérodrome, représentants de la municipalité, partenaires et amis ont pu applaudir aux côtés du Club MARZY CYCLISTE de Michel POULET, la caravane et les coureurs...



Mr POLIGNY directeur de Carrefour, les élus de Marzy, le club MARZY CYCLISME



LA RESIDENCE DES JARDINS DE BUSSEROLLES

Comme tous les ans, 2020 a été une année difficile pour nos résidents. Plusieurs appartements ont perdu leur locataire. Soit, suite à une hospitalisation, certains ont été obligés de partir, car placés en établissement de longue durée, ou bien, hélas, décédés, laissant les familles dans la peine.

Début septembre, nous avons 1 T2 et 3 T1 libres.

Ces petits logements adaptés au handicap ont été prévus pour aider au maintien à domicile, avec, évidemment l'aide de services adaptés. Voir la liste dans l'article du CCAS.

Une employée communale, Mme GUYOT Patricia, demeure sur place et rassure par sa présence nos locataires et leurs familles. Elle apporte toute l'assistance et le soutien dont ils ont parfois besoin.

Une seule activité s'est déroulée en 2020, c'est la fête de la musique animée, en extérieur, par le groupe de MME BELILI ancienne habitante de Marzy. Malgré la chaleur, chacun pouvait tout en respectant les distances entre les auditeurs, profiter d'un bon moment de détente en toute sécurité.

Les activités qui se tiennent habituellement au sein de la salle commune et font vivre la Résidence ont, comme partout, été annulées.

- Le club des aînés de la butte est à peine revenu qu'il a fallu à nouveau cesser les réunions,
- Les ateliers sommeil organisés par les Ateliers Bons jours ont été annulés
- Les ateliers culinaires ont été supprimés
- Les cours de musique traditionnelle, vielle et accordéon diatonique ont dû revenir seulement 2 ou 3 fois avant de s'arrêter à nouveau.
- Les animations de Mme GUYOT n'ont pas repris, ni les petites invitations du CCAS qui marquent le calendrier

Tous ces moments conviviaux manquent énormément à tous les habitués qui aiment se retrouver dans ce cadre agréable.

De prochaines consignes de la Préfecture permettront peut-être bientôt à tous de se réunir ! espérons !

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – CCAS

Que de temps passé depuis nos dernières informations. Chacun d'entre nous en connaît les raisons mais voici venu le moment de vous présenter l'actuel CCAS, commission qui sera active jusqu'à la fin de ce mandat municipal ; Monsieur MARTIN en est le président.

Sont membres : Mesdames DOUNON Catherine, GALLOIS Marie-Paule, GRAS Françoise, LIOTIER Laurence, PETIT Annie, PORNET Martine, TEILHARD Jackie et VRILLIAUX Marie-Claude, conseillères municipales ou nommée par arrêté après accord de la Préfecture.

Le CCAS est un service local auquel chaque habitant peut s'adresser en cas de problème social.

Nous étudions en toute discrétion, les solutions, conseils et aides qui peuvent être apportés. Selon les besoins, le CCAS demande à l'assistante sociale du département en charge de notre secteur, (actuellement Mme COMPERE Lydie), de rencontrer les personnes ou familles. En effet, le CCAS n'a pas de service avec un personnel dédié et les textes, dans le domaine social, sont en perpétuelle évolution.

Le CCAS est également présent pour conseiller, si besoin, les personnes lors d'un retour à domicile après une hospitalisation. Il est parfois nécessaire de trouver des

solutions diverses pour aider durant une période plus ou moins longue. Il existe des services d'aide-ménagère, le portage de repas à domicile, le service de télé-alarme.

Les jeunes et leurs familles ne sont pas oubliés, en effet lorsque l'école des Boutons d'Or organise sa traditionnelle classe de neige, les familles sont contactées et peuvent, selon un barème qui leur est transmis, savoir si elles peuvent prétendre à une aide financière du CCAS.

Les personnes de plus de 65 ans inscrites sur la liste électorale, sont en principe, contactées 2 fois par an. Pour le 14 juillet elles peuvent assister, si elles le souhaitent, à un repas dansant, en compagnie des acteurs locaux des associations qui font vivre et animent la commune tout au long de l'année avec leurs rencontres sportives et fêtes diverses.

En fin d'année, elles ont le choix entre un colis festif ou la participation à un repas de fête, qui a lieu en janvier.

Evidemment, depuis janvier 2020, ces activités ne se sont pas déroulées normalement mais pour rester en contact avec nos aînés, durant le premier confinement de 2020, beaucoup des personnes de cette liste qui étaient seules ou en incapacité de se déplacer, ont été contactées par téléphone par les conseillers et services municipaux. Il s'agissait de ne pas laisser quelqu'un confiné et sans possibilité de faire des achats nécessaires pour le quotidien.

Nous avons également organisé une distribution de masques lavables, en extérieur, et ce durant plusieurs jours, afin d'éviter une trop grande affluence au même moment..

Il n'y a pas eu de repas du 14 juillet 2020, ni en janvier 2021.

La distribution des colis de fin d'année s'est déroulée à la Résidence des Jardins de Busserolles.

Les personnes inscrites ont suivi un circuit, pour éviter tout croisement, et étaient reçues par ordre alphabétique, durant plusieurs jours. Evidemment, privées de repas et de rencontres, il y a eu plus de personnes d'inscrites soit 262 colis pour personnes seules et 235 colis pour couples, 36 refus et 99 personnes n'ont pas souhaité répondre sur 867 personnes contactées. L'opération sera sans doute renouvelée cette année en fonction de la situation sanitaire.

Nous avons bien senti lors des deux derniers rendez-vous combien la lassitude et l'ennui s'installaient chez certaines personnes seules bien sûr perturbées par toutes les informations alarmistes et angoissantes diffusées par les médias. Le contact des familles et amis leur manquait, comme à toute la population d'ailleurs.

Espérons que la vaccination, aide à retrouver une vie plus normale, moins confinée, et permettant de retrouver une vie d'échanges avec des amis, des voisins

..... MAIS RESTONS PRUDENTS ET RAISONNABLES : continuons à porter nos masques en société et à utiliser les gestes barrières.

Quelques adresses utiles :

- SECRETARIAT ASSISTANTE SOCIALE : 03 86 71 88 60
- SERVICE DE TELE-ALARME DU DEPARTEMENT : 03 86 60 69 06
- PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :
 - Le plateau gourmand 03 86 36 67 12
 - L'hôtel des Forges à Fourchambault : 03 86 58 87 49
 - Cuisine des saveurs : 08 92 97 61 57
- AUTRES SERVICES POUR AIDE MENAGERE OU REPAS :
 - ADMR : 03 86 21 53 23
 - A DOMICILE : 03 86 61 21 24
 - ATOME : 03 86 61 92 01
 - AGE D'OR SERVICES : 03 86 61 44 27

Le CCAS gère également les locations de la Résidence des Jardins de Busserolles située près du bourg et réservées aux personnes retraitées et ou handicapées.

► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

ETATS CIVILS 2020



24 **NAISSANCES**



7 **MARIAGES**

11 **PACS**

27 **DECES**



COMMEMORATION DU 8 MAI 2021

De nouveau, cette cérémonie de commémoration a eu lieu en très petit comité en raison des restrictions dues à la crise sanitaire, devant le Monument aux Morts à MARZY.



AFLEUR FLEURISSEMENT 2020

David Moulineuf a remporté le premier prix du fleurissement organisé par AFLEUR, catégorie « Balcons et terrasses », pour la deuxième année d'affilée. Une belle reconnaissance pour son travail soulignée par Monsieur Martin et ses adjoints le 27 avril dernier, salle du conseil municipal, où lui ont été remis, diplômes et cadeaux. BRAVO à lui !



Passage du jury pour le fleurissement 2021



► SOCIAL - CIVISME - VIE COMMUNALE

URBANISME

DOCUMENTS D'URBANISME INSTRUITS

Nature des dossiers		2018	2019	2020
PC	Permis de construire	29	27	13
DP	Déclaration préalable	60	63	94
CUa	Certificat d'urbanisme d'information	101	91	87
CUb	Certificat d'urbanisme opérationnel	14	16	14

L'urbanisation suit son cours. Elle risque de se ralentir dans les prochaines années de par la raréfaction des terrains constructibles vacants. Rien de catastrophique pour une commune qui a bien grandi et dont le renouvellement de population se fait dans de bonnes conditions. La commune attire, la demande est forte, les maisons se vendent facilement. Même s'il n'y a pas d'urgence, il faudra, à moyen terme, réviser le P.L.U. et réaffecter certains espaces à la construction. Cet exercice sera compliqué au vu des multiples contraintes imposées par les lois et classements successifs : schéma de cohérence territoriale, zone

inondable, site classé, Natura 2000, zones humides, loi sur l'eau, schémas d'assainissement, routiers, cyclables, aménagement durable et bien d'autres ...

Il appartiendra à vos élus municipaux de conduire cette réflexion et de faire en toute indépendance, des choix délibérés.

A cette occasion, il faudra aussi rappeler ou confirmer certaines orientations communales, la volonté de conserver le caractère encore rural de la commune et d'éviter l'entassement des habitations (même si les consignes gouvernementales et la loi le préconisent). Cette tendance à la densification est actuellement perceptible.

100 ANS DE MONSIEUR MAURICE MILLOT (GÉNÉRATIONS MOUVEMENT) SEPTEMBRE 2021



GRANDES VACANCES POUR MADAME GIRARD BONNE RETRAITE FRANÇOISE !

Françoise Girard vient de quitter les services administratifs de la mairie de Marzy après 40 années de bons et loyaux services.

Devenue au fil du temps et des transferts de compétences, l'instructeur des autorisations d'urbanisme de notre commune, cette collaboratrice discrète, rigoureuse et méthodique aura accompagné de nombreuses personnes dans leurs procédures d'obtention de certificats d'urbanisme, déclarations préalables et autres permis de construire ou d'aménager.

Il faut rappeler que l'instruction de ces demandes instruites dans le passé par les services de l'Etat (la DDE) ont été transférées aux communes qui les ont ensuite pour la plupart transférées aux intercommunalités.

De par la volonté Du Maire, la commune de MARY, fore des aptitudes de Madame GIRARD a gardé son propre service d'instruction des droits des sols.

Dans un souci de proximité avec les demandeurs qui apprécient le contact et parfois l'aide de l'administration locale.

A côté de cette spécialité urbanisme, Mme GIRARD aura aussi beaucoup travaillé avec Mme TEILHARD pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Un autre dossier d'importance lui était confié : La gestion du cimetière.

Pour avoir rempli parfaitement ces missions malgré une santé fragile, le Maire Louis-François MARTIN et la municipalité remercient chaleureusement Françoise GIRARD et lui souhaitent auprès de sa famille, une agréable retraite. MERCI Françoise !



► SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE



CREATION DE SANITAIRES – ANCIENNE ECOLE

Jusqu'à-là, la salle de réunion et la salle du RAM fréquentées par de nombreux adultes mais aussi par les enfants de la halte-garderie ne disposaient pas de sanitaires sur place : il fallait par exemple, par tous les temps, redescendre l'enfant dans les locaux de la halte-garderie , un local sanitaire a donc été réalisé par l'entreprise MBK.

En effet un WC accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un WC adapté aux enfants en bas âge ont été installés au fond du couloir desservant ainsi la salle de réunion et la salle mise à disposition de la halte-garderie et du Relais Assistant Maternel. Ce projet est financé en partie par la CAF sous forme de subvention.

Suite au démontage des équipements sanitaires désaffectés, le local des sanitaires de l'ancienne école sera utilisable pour du rangement.

Réception des travaux réalisés par l'entreprise MBK

Coût : 15 927 € HT

Subvention CAF : 12 600 €



OUVERTURE DE LA HALTE GARDERIE SUR 5 JOURS

Dans un souci d'améliorer sans cesse notre service public et développer notre offre de garde d'enfants sur MARZY, la municipalité a décidé de faire évoluer son multi accueil sur 5 jours ; actuellement et depuis sa création en 2008, la structure accueillait les enfants sur 4 jours, du mardi au vendredi.

De nombreux parents ont fait la demande pour le lundi, actuellement obligés de se tourner vers une autre solution (assistante maternelle, grands-parents, autre structure aux environs.....) c'est pourquoi à compter du 6 septembre prochain, la halte-garderie « l'île aux trésors » accueillera les enfants du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h30.

Cette évolution est en accord avec la CAF et la PMI et le personnel qualifié correspond tout à fait aux obligations réglementaires, à savoir, deux auxiliaires puéricultrices et une EJE.

Les ateliers RAM quant à eux seront maintenus.

L'île aux trésors accueille l'enfant dès 3 mois jusqu'à son entrée à la maternelle. Prendre rdv auprès de MME COURTAUD Florence.

3 Route de Saint-Baudière - 58180 MARZY

03 86 61 07 39

Lileauxtresors.marzy@orange.fr



► SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

RESTAURANT SCOLAIRE ET MESURES SANITAIRES DURANT L'ANNÉE 2020/2021

Pour faire face à la situation sanitaire, la municipalité a mis en place un certain nombre de dispositifs destinés à assurer, avec le maximum de sécurité, la restauration des élèves. C'est ainsi que le restaurant scolaire, dédié aux élèves de l'école des Boutons d'Or, a accueilli une partie des effectifs, tandis que la salle polyvalente remplissait le même office pour le reste des élèves.

Dans le restaurant scolaire, la formule « self » à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 a été bien appliquée : les enfants y sont bien accoutumés.

Tandis que les CP, CE1 regroupés dans la salle polyvalente, bénéficient d'un service à l'assiette, afin de mieux respecter les gestes barrières et la distanciation.

Cette organisation a eu pour conséquence, la fermeture de la salle polyvalente aux associations marzytates ; nous remercions donc les présidents et membres d'associations pour leur compréhension.



LE RESTAURANT SCOLAIRE



LA SALLE POLYVALENTE AMENAGEE EN RESTAURANT SCOLAIRE POUR UNE PARTIE DES ELEVES

L'AIRE DE JEUX SITUÉE PRÈS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Réservée aux enfants âgés de 6 à 12 ans, cette aire connaît aussi une belle fréquentation.

La présence de parents, la proximité du voisinage et de la route semblent protéger l'équipement du vandalisme. Quelques panneaux ont cependant été arrachés à plusieurs reprises



► SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LA CARAVANE DU SPORT

En raison de la météo incertaine, la caravane du sport organisée par l'ADESS 58, s'est installée sous le préau de l'école des boutons d'or, le lundi 12 juillet 2021 où 22 enfants de Marzy ont participé âgés de 3 à 15 ans.



CENTRE DE LOISIRS

La convention avec le centre social de Fourchambault a été reconduite, 30 places étaient donc réservées aux enfants de Marzy, au centre de Loisirs de Fourchambault pour du 7 juillet au 27 août 2021. La participation financière s'élève à 8 073€.



► SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LES EFFECTIFS DE CETTE RENTRÉE 2021/2022 PAR CLASSE :

- ▶ CP (22 élèves) avec Mme Ansel
 - ▶ CP/CE1 (19 élèves) avec Mme Devaux
 - ▶ CE1 (24 élèves) avec Mme Lévêque Chevalier
 - ▶ CE1/CE2 avec (22 élèves) Mme Marchand
 - ▶ CE2 (24 élèves) avec Mme Dumortier
 - ▶ CE2/CM1 (24 élèves) avec Mme Zakharoff
 - ▶ CM1 (27 élèves) avec Mme Emmanuel
 - ▶ CM1/CM2 (25 élèves) avec Mme Rouzic
 - ▶ CM2 (28 élèves) avec M Gourlier et Mme Couvert
- soit **215 élèves répartis dans 9 classes.**



les nouveaux enseignants de cette rentrée 2021/2022

CARROSSERIE



BABA

Da Costa

Route de Nevers - 58180 MARZY

03 86 38 71 55

SARL Bruno Anquetil

Couverture • Zinguerie
Démoussage de
couverture



03 86 38 73 29
E.mail : anquetil.bruno@wanadoo.fr
www.sarl-anquetil.fr
62, route de Nevers - MARZY
58600 FOURCHAMBAULT

CHAMBRE D'HÔTES LES BORDES



M et Mme DIAS DE SOUSA
Domaine des Bordes

58180 MARZY
03 86 21 48 02
06 83 36 26 65
chambrelesbordes@free.fr

SARL Marc PESCAGLINI



PLÂTRERIE

TÉL. 03 86 36 76 77

PEINTURE

Cloisons sèches – Faux plafonds
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades – Isolation
Aménagement de combles

MENUISERIES BOIS - ALU - PVC

▶ LES ASSOCIATIONS

1, 2 ET 3 BOUCHONS

Madame LAURENT Martine
20, Chemin du Magny
58180 MARZY
03 86 58 83 01

A.C.S.L. MARZY

Monsieur PIERRU Vincent
51, route de Busserolles
58180 MARZY
09 61 34 08 29

LES AMY DEZ'ARTS

Madame SUCHOT Régine
10, rue Jean Cocteau-Vernuche
58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 38 20 88

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS (ADN)

Monsieur GOMES
5, route Flavigny
18520 BENGY SUR CRAON
03 86 57 27 51

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur REBOUL Guy
18 Rue du Riot
58180 MARZY
03 86 59 36 81

ASSOCIATION MULTI-SERVICES

Madame PETIT
123, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 60 90 44

CONFRÉRIE SAINTE AGATHE

Madame MAURIN Claudette
2A, rue des Charrons
58180 MARZY
03 86 36 35 13

MARZY BASKET

Monsieur MARILLIER
Mairie - Place de l'Eglise
58180 MARZY
06 52 78 41 87

BERMUDES BOWLING CLUB

Madame LOUIS
58600 GARCHIZY
06 88 25 91 13

COMITE DES FETES

Monsieur SCHERER Patrick
9, rue de la Chaume des Drus
58180 MARZY
03 86 36 03 76

BOULE MARZYATE

Monsieur DAUVILLAIRE Denis
9, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 36 79 76

CLUB MARZY CYCLISTE

Monsieur POULET Michel
81 A, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 61 05 10

LA CONFRERIE SAINT VINCENT

Monsieur LEMARCHAND Yves
6, rue des Pâturieux
58180 MARZY
03 86 57 47 78

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Madame GIRARD Danièle
16, Place de l'Eglise
58180 MARZY
03 86 61 00 11

F.N.A.C.A.

Monsieur REBOUL
18 Rue du Riot
58180 MARZY
06 63 17 65 16

FOLKARA'JAZZ

Madame BOURDIN Marie-France
10, St Baudière
58180 MARZY
03 86 21 53 43

JS MARZY FOOTBALL

Monsieur SAGNOL Michel
et Monsieur GRAS Nicolas
8, route de Tazières
58180 MARZY
03 86 36 82 84

GENERATIONS MOUVEMENT DES AINÉS

Monsieur RINGEVAL Daniel
19, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 59 54 86

SOCIETE DE CHASSE

Monsieur VILPREUX
5 rue des Coutériaux
58180 MARZY
06 67 64 94 94

CLUB DE PETANQUE

Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
06 12 07 38 26

LE MUSEE GAUTRON DU COUDRAY

Madame Elisabeth FRANC
13 rue Louis Vicat
58000 NEVERS
03 86 59 28 47

SABOTEE MARZYATE

Madame TEILHARD Jackie
15, rue de la Cayuelle
58180 MARZY
03 86 38 86 08

MACADAM

Monsieur Didier Brun
435, rue Pierre Gentilhomme
58600 GARCHIZY
07 70 99 39 67

LPO

Madame Marie Hélène Pouzol
50 route N7
58400 La Marche
07 82 60 81 83

CLUB AEROMODELISME

Monsieur VENAT
1 ter rue Marius Gérin
58000 NEVERS
03 86 38 56 61

GROUPE CYRA

Monsieur GUI NARD Olivier
203, Château des Evêques
58130 URZY
03 86 36 97 75

LES ENFANTS DE YAKO

Madame NGAMI Anne Sophie
42 rue du Panorama
58180 MARZY
06 81 13 23 74

LES MAJORETTES DU BEC D'ALLIER

Madame MIDROUILLET Brigitte
39, route de Marcé
58180 MARZY
03 86 37 00 32

TENNIS CLUB

Monsieur CLEME Jean Louis
6, place de la Résistance
58000 NEVERS
06 45 01 03 42

TRADEZIK

Monsieur GADAT
3, route d'Ourouër
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
03 86 68 92 26

VIET VO DAO

Monsieur BOUVET Roland
25, rue aux Chevaux
58180 MARZY
03 86 57 78 74

MAIN DANS LA MAIN

Madame GILBERT
26 rue Maurice Javillier
58000 NEVERS
06 70 53 01 58



31 Bld du Pré Plantin – 58000 NEVERS
Tél : 03 86 57 56 33 – fax : 03 86 57 55 76
Mail : technic.e.58@wanadoo.fr

ELECTRICITE GENERALE
BT, MT, HT - Alarmes - Antennes –
Automatismes- Panneaux photovoltaïques
Bornes IRVE (recharge véhicules électriques)
Câblage d'armoires/informatique
Chauffage électrique – Climatisation
Courants faibles/forts – Détection
intrusion/incendie
Régulation – VMC

Sortie de Fourchambault
94 Route de Nevers
www.amis-bat.fr

Le bonheur d'être chez soi!
Amis Bâisseurs
Maisons Individuelles

Le bonheur d'être chez soi!
03 86 71 04 54

▶ LES ASSOCIATIONS

MARZY CYCLISTE

La saison 2020 a été troquée par le Covid 19. Cinq épreuves prévues au calendrier seul deux ont pu être organisées.

Annulation de la semi-nocturne du Village DUFAUD au mois de Mai ,du cyclo-cross des Carrières au mois d'octobre ainsi que le Championnat Régional de cyclo-cross au mois de Janvier 2021.

Report du prix de la Municipalité du mois d'Avril au mois d'Octobre et organisation du Prix des Vendanges a la date initiale au mois de Septembre. Totale réussite pour ces deux épreuves phares du CMC qui ont compté cent vingt engagés pour la première et cent dix pour la deuxième. Pour ces deux courses une innovation a été apportée unique dans la Nièvre , le port de transpondeur qui permet d'effectuer des classements sous contrôle informatique

qui s'est conclue par une totale réussite et très apprécié des concurrents. De plus ces deux courses ont été couronnées par deux doublés des coureurs du CMC en deuxième catégorie. Prix des Vendanges avec A.DUBOIS premier et Q.FOUCAULT deuxième et le Prix de la Municipalité remporté par J.M. FELIX et encore deuxième Q.FOUCAULT.

Pour cette saison 2020 seulement trois mois de courses , malgré tout les couleurs de Marzy ont été très bien représentées notamment avec quatre victoires .F.GAGNAIRE , Q.FOUCAULT, A.DUBOIS et J.M FELIX. Plusieurs places dans le top cinq et le top dix.

La fin d'année 2020 a été aussi marqué malgré la crise sanitaire par l'arrivée de trois nouveaux partenaires important ainsi que le renfort de deux coureurs .En première catégorie le local J.B

SENECHAL et en deuxième catégorie un jeune de 19 ans A.DUHOMME, d'autres entrées devaient être enregistrée mais la cause du moment les a retenus.

Pour la saison 2021 , toujours le même programme quatre épreuves et le CMC a reposé candidature pour l'organisation du Championnat Régional de cyclo-cross.

Le CMC est toujours en évolution point de vue effectif compétiteur , projets sportifs si la crise nous laisse tranquille et j'espère que cette nouvelle année rassure nos partenaires afin de continuer l'aventure avec nous. J'invite tous les amateurs de cyclisme à consulter notre site internet afin de mieux connaître notre association. (club marzy cycliste .quomodo)



CONTACT

Mairie de Marzy , place de l'Eglise 58180 MARZY

Président : M.POULET
81a Route de Corcelles
58180 Marzy
(:03.86.61.05.10
È : 06.61.25.97.70
mail : michelpoulet846@neuf.fr



▶ LES ASSOCIATIONS

LA SABOTEE MARZYATE

Cette association qui existe depuis plus de 35 ans a du, comme toutes les autres activités qui se déroulent en intérieur, cesser ces activités. La dernière rencontre de ses adhérents a eu lieu le 10 mars 2020.

Depuis quelques contacts entre adhérents se font par téléphone ou messagerie.

Tous ces mois sans rencontres sont difficiles pour beaucoup d'entre eux et chacun se demande si mémoire et pieds repartiront bientôt au son de la musique proposée par nos amis musiciens.

Le retour sera certainement difficile pour tous, d'autant plus que nous avons eu la douleur collective de perdre l'un des nôtres le 2 avril 2020. Jean nous a quittés et sa cornemuse ne résonnera plus au sein de cet ensemble d'amis partageant tant d'années de complicité lors de répétitions,

bals, concerts, stages.....

Nous attendons avec impatience et inquiétude, la prochaine reprise, et tout comme beaucoup d'associations, nous redoutons une rentrée qui pourrait encore être « masquée ». Il serait alors difficile de tenir physiquement 1h30 mais le plaisir de se revoir serait tellement agréable !

Pour les personnes qui souhaiteraient trouver une activité physique dans une ambiance conviviale, prendre contact au 03 86 36 86 08 ou 03 86 59 55 82.

En période scolaire, les ateliers se déroulent à la salle de ST-Baudière, le mardi de 18h30 à 20h.

Apporter sourire et bonne humeur.

Prévoir des chaussures confortables et propres pour le respect du sol de la salle.v



EGTN
Propreté

la propreté sur mesure
7 et 9 rue des Prés
BP 607
58006 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 57 25 05
m.henry@deca-france.fr



CURT
BÂTIMENT

MAÇONNERIE – COUVERTURE
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION PAR L' EXTERIEUR

RAMONAGE – PLOMBERIE – CHAUFFAGE
CARRELAGE – MOSAÏQUE – ISOLATION

19 Rue René Levannier
58600 FOURCHAMBAULT
Tél. : 03.86.60.83.37
Fax. : 03.86.60.89.10
Email : sarl.curt@wanadoo.fr

Raphaël PICHON

▶ LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION AMY DEZ'ARTS

Association créée en 2008 pour promouvoir le savoir faire et la culture.

Alors que les mois passent, les incertitudes liées à la crise de la COVID 19 demeurent.

Les adhérentes sont impatientes de retrouver les copines et de reprendre les cours. Mais, il nous faudra encore patienter. 2 lundis par mois Huguette PAUDRAT intervenant scrapbooking, carterie, et avec Jacqueline BUVAT intervenant aquarelle les 1 et 3 vendredi de chaque mois et les 2 et 4 de chaque mois. Les 2 et 4 mercredi de chaque mois. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

CONTACT

Régine SUCHOT, Présidente
03.86.38.20.88

PROJETS 2020 :

- ▶ Janvier : Galette des Rois.
- ▶ 2 Mars : visite du Musée du Cinéma Pascal RIGAUD, 1 groupe au lieu de 2 ont eu la chance de faire cette visite.
- ▶ Visite de la caserne des pompiers.
- ▶ Assemblée Nationale.
- ▶ Lyon : visite des Canuts.
- ▶ Exposition.
- ▶ Repas.

Malheureusement dans ce contexte très difficile tous nos projets ont été annulés, beaucoup de déception pour les adhérentes.

RACINE PÉTANQUE CLUB

Création d'une école de pétanque pour jeunes.

Encadrement :

- Mr : Meziani Amar : Instructeur Diplômé
- Mr : Thomas Joël : initiateur
- Mr : Parodi Alain : initiateur

Les séances se déroulent les mercredis de 14h00 à 16h30 depuis le 5 mai 2021 au terrain de pétanque, rue des petites carrières à MARZY (près du CFA).

Licence FFPJP offerte.

M. ZAMPOL DE LUCA Dario, Président du RPC MARZY

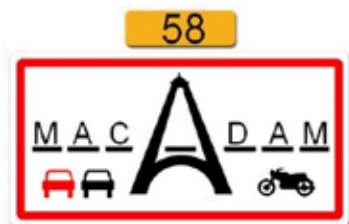
CONTACT

Pour tout renseignement, contactez le 06.09.49.80.02 et 06.42.20.77.20



▶ LES ASSOCIATIONS

MARZYATE ASSOCIATION DE COLLECTIONNEURS ET AMATEURS D'AUTOS ET MOTOS 58



Le club compte aujourd'hui 70 adhérents et environ quatre-vingt véhicules.

Nous espérons un retour à la normalité pour les sorties de l'année 2021.

Parmi celles-ci

« La belle Escapade », sortie organisée sur deux jours, autour d'Aubusson.

Possesseurs de véhicules de collection, de prestige, de sport (2 ou 4 roues), si vous êtes intéressés par la découverte de musées ou de remarquables coins de

France, prenez contact avec nous.

Composition du bureau :

- ▶ Président : Didier Brun : 07 70 99 39 67
- ▶ Vice-président : Alain Delbos : 06 63 04 98 57
- ▶ Secrétaire : Laurence Brun : 06 16 22 10 23
- ▶ Secrétaire adjoint : Hervé Baudin : 06 73 98 25 42
- ▶ Trésorier : Alain Mariller : 06 11 45 87 65
- ▶ Membre du bureau : Martine et Gilles Bertrand, Brigitte et Christian Contant, Bérengère Delbos, Jacky Garsault, Serge Reboulet.

L'association MACADAM 58 remercie ses partenaires qui ont contribué à la réussite des sorties 2020.

CONTACT

Siège Social : Mairie, Place de l'église, 58180 Marzy



LE PASS SPORT

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Qu'est-ce que le « Pass'Sport » ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

À qui s'adresse le « Pass'Sport » ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- ▶ l'allocation de rentrée scolaire;
- ▶ l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé;
- ▶ l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- ▶ auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive;
- ▶ dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

Comment cela fonctionne ?

3,3 millions de familles, dont les enfants sont éligibles au Pass'Sport, vont recevoir cet été un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les informer du dispositif.

Sur présentation de ce courrier auprès de l'association sportive de son choix, le jeune pourra obtenir une réduction de 50 euros sur son inscription dans le club.

Cette aide est cumulable avec les aides similaires mises en place localement par les collectivités.

Plus d'information sur: www.sports.gouv.fr/pass-sport

► INFORMATIONS

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Cette année la Marine nationale recrutera et formera près de 4000 jeunes femmes et jeunes hommes, âgés de 16 à 30 ans d'un niveau scolaire allant de la 3ème à BAC +5. Des opportunités professionnelles dans une grande diversité de métiers à vivre en mer, à terre comme dans les airs.

Dans les départements de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne, ce ne sont pas moins de 71 jeunes qui ont rejoints nos équipages depuis 2019.

Le Service de Recrutement de la Marine (SRM) s'efforce chaque année d'assurer une large diffusion des opportunités professionnelles proposées au plan national, d'une part au moyen de notre site Internet www.etremarin.fr, d'autre part au niveau régional grâce aux contacts entre les municipalités, organismes d'insertion, CIO, missions locales et notre bureau de recrutement (CIRFA).

Notre région étant quelque peu éloignée du littoral, pour susciter des vocations le bureau Marine du Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées de Dijon est en quête d'être au plus près des jeunes de la région. Cela passe par un plus grand rayonnement de notre institution grâce aux Préparations Militaires Marine et par une visibilité accrue des opportunités que nous proposons.

Afin de nous accompagner dans cet objectif, j'ai l'honneur de solliciter votre concours afin de nous permettre d'utiliser gracieusement vos outils de communication tels que des espaces publicitaires, panneaux lumineux, bulletins municipaux, ou tout autre support que vous jugerez pertinent.

Je vous remercie par avance, Madame, Monsieur de l'attention portée à notre action, à l'heure où l'insertion et l'emploi des jeunes demeurent une préoccupation nationale d'autant plus après la crise sanitaire que vient de traverser notre pays.



ETREMARIN.FR
LE SITE DE RECRUTEMENT DE LA MARINE NATIONALE



GENDARMERIE

Je veux contacter la Gendarmerie

IL S'AGIT D'UNE **Urgence**

Je compose le **17**

JE VEUX **Déposer plainte**

Je renseigne une pré-plainte en ligne
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Ou je me rends à la brigade de **Marzy**
Ouvert tous les jours

- Ou je prends rendez-vous
<https://lannuaire.service-public.fr>

JE VEUX UN **Renseignement**

Je contacte

La brigade numérique
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



La brigade de Marzy
03 86 90 77 10



Je veux contacter la Gendarmerie de la Nièvre



Suivez-nous sur notre page Gendarmerie de la Nièvre



► INFORMATIONS

MOUSTIQUE TIGRE

La surveillance de l'implantation du moustique *Aedes Albopictus* dit moustique tigre, potentiellement vecteur d'arboviroses comme la dengue, le chikungunya ou le zika, a été mise en place par le ministère en charge de la santé à partir de 1999.

Le moustique *Aedes Albopictus* s'est implanté pour la première fois en France métropolitaine en 2004, conduisant le ministère à adopter un plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en mars 2006.

Entre 2004 et 2020, l'aire d'implantation de l'espèce s'est accrue de manière significative. Au début de la saison de surveillance 2021, *Aedes albopictus* est ainsi implanté dans 64 départements de métropole, parmi lesquels, pour la région Bourgogne Franche-Comté, la Saône-et-Loire depuis 2014, la Côte-d'Or et la Nièvre depuis 2018, le Doubs et le Jura depuis 2020. Par ailleurs des introductions ponctuelles en divers points du territoire national ont été observées, dont certaines dans l'Yonne.

Depuis le 1er janvier 2020, les 101 départements français sont inscrits sur « la liste des départements où est

constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population », en application d'un arrêté du 23 juillet 2019. Un autre arrêté du 23/07/2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance et d'intervention [...] prévoit la mise en place d'une surveillance dans les zones les plus fortement peuplées ; il mentionne notamment à cet effet les unités urbaines de plus de 20 000 habitants.

En 2021, votre commune fait partie des communes de la région Bourgogne Franche-Comté sur lesquelles une surveillance du moustique-tigre sera effectuée. Cette surveillance sera assurée par l'Entente Interdépartementale Rhône Alpes pour la Démoustication (EIRAD), opérateur de démoustication retenu pour la région. Elle sera réalisée de juin à novembre et consistera en la pose de pièges-pondeurs qui seront relevés mensuellement.

Je précise que le coût de ces prestations est supporté par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté.

En complément de cette surveillance

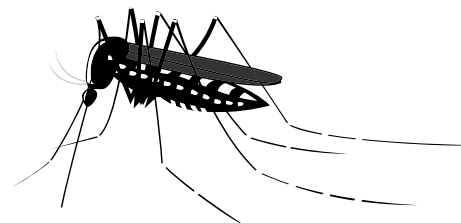
organisée, tout citoyen peut signaler *Aedes albopictus* via le site <https://signalement-moustique.anses.fr/signalement-albopictus/>, qui permet aussi de s'informer sur ce moustique.

De même, le site internet de l'EIRAD (<https://www.eid-rhonealpes.com/luttons-ensemble-contre-lemoustique-tigre>) propose plusieurs supports d'information (affiches, dépliants) intéressants, indiquant notamment tous les bons gestes à appliquer afin de supprimer les potentiels gîtes larvaires (vider ou couvrir les réceptacles d'eau, entretenir les déversoirs d'orage, s'assurer du bon écoulement des gouttières, etc.).

A ce sujet, je vous rappelle que vous restez en charge du Règlement Sanitaire Départemental dont plusieurs articles permettent la lutte contre la prolifération des moustiques.

Le Département Prévention Santé Environnement de ma direction reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



CALENDRIER DES SORTIES 2021

Chaque sortie se fait sur réservation auprès d'INSTANT NATURE au 03 86 57 98 76, tous les renseignements nécessaires pour les RDV, les tarifs vous seront donnés.

WWW.INSTANT-NATURE.ORG

Nombreux sont les thèmes de sorties ou randonnées proposés :

Cuisine sauvage, dans la forêt alluviale, l'oiseau en ville, en bateau à la rencontre des oiseaux du Bec d'ALLIER..... et les autres





Commune de
Marzy

MARZY

2020-2021



Bulletin Municipal